



Tarification

Tarification en vigueur au 1^{er} février 2022

Bld. Audent, 29
B-6000 Charleroi
T +32 71 32 54 11

Rue du Cygne, 9
B-7500 Tournai
T +32 69 42 29 83

Rue de Scoumont, 3
B-6230 Rosseignies
T +32 498 87 93 00

Avenue Marie José, 127
B-1200 Bruxelles
T +32 2 842 31 41

Table des matières

PARTIE I : DETAILS DES FRAIS	3
1. Rémunération de service	3
1.1. Gestion discrétionnaire – Service « tout compris »	3
1.2. Conseil structurel en investissement (non indépendant)	5
1.3. Conseil ponctuel en investissement (non indépendant).....	5
1.4. Réception & transmission d’ordres	5
2. Courtage sur transaction	6
2.1. Exécution d’ordres sur une plateforme de négociation.....	6
2.2. Exécution d’ordres en dehors d’une plateforme de négociation	7
A. Obligations	7
B. OPCVM - SICAV - Fonds commun de placement (marché primaire)	7
C. Devises billets et or physique	8
3. Autres frais	8
4. Taux d’intérêt	9
5. Informations complémentaires	10
PARTIE II : ILLUSTRATION DE L’IMPACT DES FRAIS SUR LE RENDEMENT	11
ANNEXE (actualisée en novembre 2021)	14

PARTIE I : DETAILS DES FRAIS

1. Rémunération de service

1.1. Gestion discrétionnaire – Service « tout compris »

Le service de gestion discrétionnaire de portefeuille se décline en plusieurs styles de gestion, qui se distinguent principalement par les types d'instruments financiers auxquels ils ont recours et, partant, le montant minimum à investir pour atteindre une saine diversification. Certains styles se concentrent sur des secteurs spécifiques et ne sont accessibles qu'en complément à d'autres investissements. Une description détaillée de l'offre de service de gestion discrétionnaire de portefeuille est disponible dans un document séparé.

	Types d'instruments financiers	Seuil d'accès	Profils de risque
PAM CONVICTION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions & obligations individuelles ▪ Fonds d'investissement 	250.000 €	Agressif, Offensif, Equilibré
		425.000 €	Défensif
		1.250.000 €	Conservateur
PAM TRACKERS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds d'investissement indexés 	100.000 €	Agressif, Offensif, Equilibré
		175.000 €	Défensif
		350.000 €	Conservateur
PAM COLLECTIVE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds d'investissement gérés par Pire AM 	25.000 €	Tous profils
PAM PROPERTY	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sociétés immobilières ▪ Fonds d'invest. en sociétés immobilières 	250.000 €	Défensif
		75.000 €	Agressif
PAM THEMATIC	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds d'investissement sectoriels 	100.000 €	Agressif
PAM HORIZON	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds d'investissement gérés par Pire AM 	Sans seuil	Tous profils

PAM CONVICTION | PAM TRACKERS | PAM THEMATIC

Profil	De 0 € à 500.000 €	De 500.000 € à 1.000.000 €	Au-delà de 1.000.000 €
Conservateur / Défensif	1,00%	0,75%	0,50%
Equilibré	1,25%	1,00%	0,75%
Offensif / Agressif	1,50%	1,25%	1,00%

PAM COLLECTIVE | PAM HORIZON

Profil	De 0 € à 500.000 €	De 500.000 € à 1.000.000 €	Au-delà de 1.000.000 €
Conservateur / Défensif	0,75%	0,50%	0,50%
Equilibré	1,00%	0,75%	0,50%
Offensif / Agressif	1,25%	1,00%	0,75%

PAM PROPERTY

Profil	De 0 € à 500.000 €	De 500.000 € à 1.000.000 €	Au-delà de 1.000.000 €
Défensif (30%)	1,00%	0,75%	0,50%
Agressif (100%)	1,00%	0,75%	0,50%

PAM CONVICTION est soumis à des honoraires minimum de 2.500 €.

PAM TRACKERS, PAM THEMATIC & PAM PROPERTY (Défensif) sont soumis à des honoraires minimum de 1.250 €.

PAM PROPERTY (Agressif) est soumis à des honoraires minimum de 750 €.

PAM COLLECTIVE est soumis à des honoraires minimum de 200 €.

Les honoraires de gestion sont exprimés en taux annuels, par tranche. Ils sont calculés sur la base de la valeur moyenne du portefeuille à chaque fin de mois. Ils sont prélevés à la fin de chaque trimestre. La dégressivité s'applique par tranche. Les taux s'entendent hors TVA.

Les honoraires de gestion minimum sont exprimés en montants annuels hors TVA. Si les honoraires calculés pour un trimestre sont inférieurs au quart du montant minimum, ce dernier constitue les honoraires de gestion pour le trimestre sous revue.

Les rémunérations perçues par Pire AM pour la distribution de produits d'investissement (voir « Trailer Fee » dans l'annexe) sont, le cas échéant, remboursées.

Une ristourne équivalente au taux des honoraires que Pire AM perçoit pour la gestion d'organismes de placement collectif (voir « Proper Fee » dans l'annexe) est appliquée aux montants moyens investis dans ces organismes de placement collectif pour PAM COLLECTIVE et PAM HORIZON. Ces montants font l'objet d'un remboursement individualisé et trimestriel.

Les honoraires de gestion comprennent les frais suivants :

- ◆ Rémunération pour la gestion intellectuelle du portefeuille,
- ◆ Droits de garde,
- ◆ Frais de transaction,
- ◆ Frais de remboursement des obligations,
- ◆ Frais d'encaissement de dividendes et de coupons et d'opérations sur titre,
- ◆ Frais de tenue de compte,
- ◆ Frais de change.

Lorsque des instructions sont transmises par le(s) titulaire(s), mandataire(s) ou toute autre personne autorisée sur un compte sous mandat de gestion discrétionnaire, les opérations induites sont soumises à la tarification de base telle que décrite ci-après aux points 2 et 3. Les honoraires de gestion restent dus.

1.2. Conseil structurel en investissement (non indépendant)

Profil	Minimum	De 0 € à 1.000.000 €	Au-delà de 1.000.000 €
Conservateur / Défensif	1.950 €	0,65%	0,65%
Équilibré	2.700 €	0,90%	0,65%
Offensif / Agressif	3.450 €	1,15%	0,90%

Les honoraires de conseil sont exprimés en taux annuels, par tranche. Ils sont calculés sur la base de la valeur moyenne du portefeuille à chaque fin de mois. Ils sont prélevés à la fin de chaque trimestre. La dégressivité s'applique par tranche. Les taux s'entendent hors TVA.

Les honoraires de conseil minimum sont exprimés en montants annuels hors TVA. Si les honoraires calculés pour un trimestre sont inférieurs au quart du montant minimum, ce dernier constitue les honoraires de conseil pour le trimestre sous revue.

Pire AM est susceptible de percevoir et conserver une rémunération pour la distribution de produits d'investissement. Les produits d'investissement qui rémunèrent Pire AM pour leur distribution sont identifiés et leurs taux de rémunération sont précisés dans l'annexe (voir « Trailer Fee » dans l'annexe).

La part du portefeuille qui est investie dans de tels produits est exonérée d'honoraires de conseil.

Les honoraires de conseil structurel comprennent les frais suivants :

- ◆ Rémunération pour le conseil en investissement,
- ◆ Droits de garde,
- ◆ Frais de remboursement des obligations,
- ◆ Frais d'encaissement de dividendes et de coupons et d'opérations sur titre,
- ◆ Frais de tenue de compte.

Le service de conseil structurel en investissement donne droit à une réduction de 20% sur les frais de transaction.

1.3. Conseil ponctuel en investissement (non indépendant)

Le service de conseil ponctuel en investissement est gratuit. La tarification de base est d'application.

Pire AM est susceptible de percevoir et conserver une rémunération pour la distribution de produits d'investissement. Les produits d'investissement qui rémunèrent Pire AM pour leur distribution sont identifiés et leurs taux de rémunération sont précisés dans l'annexe (voir « Trailer Fee » dans l'annexe).

1.4. Réception & transmission d'ordres

Le service de réception & transmission d'ordres est gratuit.

Pire AM est susceptible de percevoir et conserver une rémunération pour la distribution de produits d'investissement. Les produits d'investissement qui rémunèrent Pire AM pour leur distribution sont identifiés et leurs taux de rémunération sont précisés dans l'annexe (voir « Trailer Fee » dans l'annexe).

Le service de réception & transmission d'ordres donne droit à une réduction de 10% sur les frais de transaction.

2. Courtage sur transaction

2.1. Exécution d'ordres sur une plateforme de négociation

Instruments financiers visés : actions, warrants (seulement la négociation), fonds indexés cotés (ETF ou trackers), obligations, certificats, Turbos, droits.

Marché	Taux	Frais minimum	Frais fixe
Belgique, Allemagne, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse	1,00%	20 €	10 €
Autriche, Canada, Japon, Luxembourg, Portugal	1,00%	25 €	10 €
Australie, Afrique du Sud, Grèce, Hong Kong	1,00%	50 €	10 €
Expert Market Belgique	2,30%	250 €	10 €
Titres nominatifs	1,00% + frais de correspondant	20 €	10 €

En cas d'application du frais minimum, le frais fixe reste de vigueur.

En cas d'exécution partielle, le courtage, le frais minimum et le frais fixe s'appliquent à la première exécution. Seuls le courtage et le frais fixe s'appliquent aux exécutions suivantes, qui ne supportent donc pas le frais minimum.

En cas d'achat ou de vente de droits, le frais minimum n'est pas d'application.

En date de la présente tarification, les frais de correspondant relatifs aux titres nominatifs s'élèvent à 200 €. Ces frais sont susceptibles de modification par le correspondant.

2.2. Exécution d'ordres en dehors d'une plateforme de négociation

A. Obligations

Transaction / Marché	Contre-valeur	Taux	Frais minimum	Frais fixe
Souscription / Marché primaire	Toutes	Prix d'émission ¹	Néant	10 €
Achat, vente / Marché secondaire	Toutes	1,00%	20 €	10 €
Remboursement	< 2.000 €	0,75%	Néant	Néant
	2.000 € à 10.000 €	0,50%		
	10.000 € à 15.000 €	0,40%		
	15.000 € à 25.000 €	0,30%		
	> 25.000 €	0,20%		

En cas de transaction d'une contre-valeur supérieure à 5.000 € avec un correspondant qui ne serait pas le dépositaire principal de Pire AM, les frais de liquidation seront répercutés (estimation de 40 €). La répercussion de ces frais n'entache en aucun cas la recherche du prix net le plus avantageux pour le Client. Toute transaction dont la contre-valeur est inférieure à 5.000 € sera exécutée auprès du dépositaire principal conformément à la politique de meilleure exécution.

B. OPCVM - SICAV - Fonds commun de placement (marché primaire)

Statut OPCVM	Taux	Frais minimum	Frais fixe
UCITS	1,20%	50 €	Néant
Non UCITS	1,50%	100 €	Néant

Les OPCVM de type UCITS sont les organismes de placement collectif en valeurs mobilières qui :

- ◆ satisfont à la Directive 2009/65/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains OPCVM, et
- ◆ sont enregistrés auprès de la FSMA pour commercialisation en Belgique.

Les OPCVM de type Non UCITS sont tous les autres organismes de placement collectif en valeurs mobilières, y compris les OPCVM qui sont considérés comme UCITS dans d'autres pays de l'Union européenne.

Les informations relatives aux autres frais d'un OPCVM, notamment les frais de gestion ou les frais courants, sont disponibles dans le prospectus, le rapport annuel et le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI ou KIID en anglais) du fonds.

¹ Le prix d'émission est d'application, pour les services de conseil ponctuel en investissement et réception et transmission d'ordres, s'il comprend une rémunération de l'émetteur ou du placeur principal (« lead manager ») en faveur de Pire AM pour le placement de l'émission. Dans le cas contraire, le tarif du marché secondaire est d'application.

C. Devises billets et or physique

	Contre-valeur	Taux
Devises et Or	< 4.000 €	5,00% sur le prix du marché
	4.000 € à 10.000 €	3,00% sur le prix du marché
	> 10.000 €	1,50% sur le prix du marché

L'expertise préalable à la vente de devises billets ou d'or physique est facturée 20 € TVAC. Elle est offerte si le Client conclut la vente des billets ou de l'or à Pire AM.

3. Autres frais

		Tarif hors TVA	Tarif TVA comprise
Frais de tenue de compte	<i>Envoi courrier électronique</i>	Gratuit	Gratuit
	<i>Envoi courrier poste</i>	50,00 €	60,50 €
	<i>Courrier mis à disposition</i>	100,00 €	121,00 €
Consultation portefeuille Online		Gratuit	Gratuit
Opération de change en compte	<i>Contre-valeur < 10.000 €</i>	1,00%	1,00%
	<i>Contre-valeur ≥ 10.000 €</i>	0,30%	0,30%
Encaissement de coupons	<i>Par code ISIN</i>	5,00 €	6,05 €
Opération sur titres (souscription, attribution, OPA, OPE)	<i>Par code ISIN</i>	5,00 €	5,00 €
Droits de garde	<i>Obligations</i>	0,15% p.a.	0,1815% p.a.
	<i>Autres instruments financiers</i>	0,20% p.a.	0,242% p.a.
		<i>Minimum de 20,00 € par compte</i>	<i>Minimum de 24,20 € par compte</i>
Virement Zone Euro		Gratuit	Gratuit
Virement hors Zone SEPA		0,12% <i>Minimum de 10,00 €</i>	0,1452% <i>Minimum de 12,10 €</i>
Retrait espèces		Gratuit	Gratuit
Transfert interne de titres		Gratuit	Gratuit
Transfert entrant de titres		Gratuit	Gratuit
Transfert sortant de titres	<i>Par code ISIN</i>	60,00 €	72,60 €

Clôture de compte		15,00 €	18,15 €
Déclaration de succession		100,00 €	121,00 €
Recherche administrative		50,00 €	60,50 €
Traitement administratif d'un compte pour l'obtention d'un précompte mobilier réduit sur les dividendes d'origine française		75,00 € p.a.	90,75 € p.a.

Les frais d'encaissement de coupons sont réduits de moitié (respectivement trois quarts) pour les coupons payés semestriellement (respectivement trimestriellement), pour autant que le calendrier de paiement soit connu à l'avance.

Les droits de garde sont exprimés en taux annuels. Ils sont calculés trimestriellement sur la base de la valeur du portefeuille en fin de période, déduction faite des liquidités, au prorata des jours de détention de valeurs mobilières. Ils sont prélevés à la fin de chaque trimestre.

4. Taux d'intérêt

Pire AM applique les taux d'intérêt suivants sur les soldes espèces libellés en euros :

- ◆ Le taux d'intérêt créditeur négatif s'élève à :
 - Pour tout solde inférieur à 100.000 € : le plus petit des deux taux suivants :
 - ◆ 0% ou
 - ◆ Le taux de rémunération des dépôts auprès de la Banque centrale européenne augmenté de 0,50 point de pourcentage ;
 - Pour tout solde supérieur ou égal à 100.000 € : le taux de rémunération des dépôts auprès de la Banque centrale européenne, si ce taux est négatif.

Le taux d'intérêt créditeur négatif ne s'applique pas aux soldes espèces des comptes en gestion discrétionnaire.

Illustration des taux d'intérêt créditeurs en fonction du service, du solde espèces en euros et du taux de rémunération des dépôts auprès de la Banque centrale européenne (BCE) :

	Hors gestion discrétionnaire				En gestion discrétionnaire			
	Taux de rémunération des dépôts auprès de la BCE							
	-0,75%	-0,50%	0,00%	0,75%	-0,75%	-0,50%	0,00%	0,75%
Solde < 100.000 €	-0,25%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Solde ≥ 100.000 €	-0,75%	-0,50%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

- ◆ Le taux d'intérêt débiteur s'élève à 8,00% par an.

Les intérêts, créditeurs négatifs ou débiteurs, sont calculés quotidiennement et prélevés mensuellement sur la base des taux annuels précités.

5. Informations complémentaires

Les différents services sont décrits en annexe des conventions y liées.

Avant de fournir un service d'investissement, Pire AM doit procéder à la détermination du service et du profil d'investisseur adéquats.

Une rémunération de distribution (« Trailer Fee ») est une rémunération périodique versée au distributeur par le gestionnaire d'un produit d'investissement dans le cadre de la distribution de ce produit. La liste des produits d'investissement distribués de façon rémunérée par Pire AM est détaillée en annexe. Cette liste est exhaustive. Elle comprend, pour chaque produit, la rémunération de Pire AM. Elle est susceptible d'être modifiée à tout moment sans préavis, soit que Pire AM a conclu un accord de distribution avec des nouveaux produits d'investissement, soit que Pire AM a cessé de distribuer certains produits d'investissement, soit que la rémunération de Pire AM a été modifiée. La liste en vigueur est toujours disponible sur le site web, au siège social ou dans les agences indépendantes de Pire AM. Le Client peut demander à tout moment à sa personne de contact habituelle de lui faire parvenir sans frais la liste en vigueur. Pire AM gère, par sous-délégation, certains des produits financiers qu'elle distribue. Pour cette mission, Pire AM perçoit une rémunération de gestion (« Proper Fee »).

Les « Proper Fees » rémunèrent la gestion intellectuelle d'un produit d'investissement.

Les « Trailer Fees » rémunèrent la distribution d'un produit d'investissement.

Pire AM s'engage à rembourser toute rémunération de distribution qu'elle percevrait au Client ayant opté pour un service de gestion de portefeuille.

La présente tarification fournit les informations de tarification des opérations les plus courantes.

Excepté la TVA, les autres taxes ne sont pas mentionnées dans la présente tarification. Ces taxes sont à ajouter au coût global du compte. Il s'agit notamment de la taxe sur les opérations de bourse, du précompte mobilier et de la taxe sur les comptes-titres.

PARTIE II : ILLUSTRATION DE L'IMPACT DES FRAIS SUR LE RENDEMENT

Nous présentons ci-dessous une estimation de l'impact des frais sur le rendement d'instruments financiers communément utilisés chez Pire AM. Pour chacun des quatre instruments financiers retenus à titre illustratif, nous supposons un investissement initial de 20.000 € et une vente, le cas échéant un remboursement, de la totalité de la position au terme d'une période de détention de cinq années pour une contrevaletur de 25.000 € pour un investissement en actions et de 20.000 € pour un investissement en obligations (les intérêts sont supposés être consommés).

Les frais repris ci-dessous sont répartis en faveur de leurs bénéficiaires, à savoir, d'une part, des tiers (principalement l'Etat ou des correspondants) et, d'autre part, Pire AM.

Pour chaque instrument financier, les coûts sont présentés en fonction de plusieurs services possibles : Gestion discrétionnaire « PAM CONVICTION » ou « PAM COLLECTIVE », Conseil structurel en investissement (CSNI), Conseil ponctuel en investissement (CPNI) et Réception & transmission d'ordres (RTO).

Le profil de risque retenu par hypothèse est de type « Equilibré ».

Les frais comprennent les rémunérations de service, les courtages sur transactions, y compris les frais de correspondants, les éventuels frais propres aux produits financiers (frais de gestion, de distribution, administratifs, etc.) et les droits de garde.

Les frais repris dans les calculs intègrent la TVA, le précompte mobilier (OPCVM) et la taxe sur opération de bourse mais pas la taxe sur les comptes titres.

L'impact des frais et taxes sur le rendement est exprimé en montant et en pourcentage pour la première année de l'investissement et pour les cinq années de détention (cumul des frais et taxes annualisé linéairement).

Ces montants ou pourcentages viennent donc en déduction du rendement dégagé par l'instrument financier.

Ces tableaux sont fournis à titre purement indicatif et ne donnent aucune garantie quant au rendement réel.

Votre personne de contact se tient à votre disposition pour vous fournir toutes précisions que vous souhaiteriez obtenir.

Action Euronext Bruxelles ou USA

	PAM EXCLUSIVE		CSNI		CPNI		RTO	
	Première année	Après 5 ans	An 1	5 ans	An 1	5 ans	An 1	5 ans
En faveur de Tiers								
TVA	€ 52,50	€ 295,31	€ 37,80	€ 212,63	€ 8,40	€ 47,25	€ 8,40	€ 47,25
Taxe sur opérations de bourse	€ 70,00	€ 157,50	€ 70,00	€ 157,50	€ 70,00	€ 157,50	€ 70,00	€ 157,50
Commissions sur les produits d'investissement	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
En € (cumulé)	€ 122,50	€ 452,81	€ 107,80	€ 370,13	€ 78,40	€ 204,75	€ 78,40	€ 204,75
En % (annualisé)	0,61%	0,40%	0,54%	0,33%	0,39%	0,18%	0,39%	0,18%

En faveur de Pire AM								
Frais de transactions	€ -	€ -	€ 168,00	€ 376,00	€ 210,00	€ 470,00	€ 189,00	€ 423,00
Rémunération de service	€ 250,00	€ 1.406,25	€ 180,00	€ 1.012,50	€ -	€ -	€ -	€ -
Droits de garde	€ -	€ -	€ -	€ -	€ 40,00	€ 225,00	€ 40,00	€ 225,00
Revenus sur les produits d'investissement (Trailer Fees)	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
En € (cumulé)	€ 250,00	€ 1.406,25	€ 348,00	€ 1.388,50	€ 250,00	€ 695,00	€ 229,00	€ 648,00
En % (annualisé)	1,25%	1,25%	1,74%	1,23%	1,25%	0,62%	1,15%	0,58%

Coût total tvac								
En € (cumulé)	€ 372,50	€ 1.859,06	€ 455,80	€ 1.758,63	€ 328,40	€ 899,75	€ 307,40	€ 852,75
En % (annualisé)	1,86%	1,65%	2,28%	1,56%	1,64%	0,80%	1,54%	0,76%

ETF iShares MSCI Japan UCITS USD - Dis (TER 0,59%)

	PAM EXCLUSIVE		CSNI		CPNI		RTO	
	An 1	5 ans	An 1	5 ans	An 1	5 ans	An 1	5 ans
En faveur de Tiers								
TVA	€ 52,50	€ 295,31	€ 37,80	€ 212,63	€ 8,40	€ 47,25	€ 8,40	€ 47,25
Taxe sur opérations de bourse	€ 24,00	€ 54,00	€ 24,00	€ 54,00	€ 24,00	€ 54,00	€ 24,00	€ 54,00
Commissions sur les produits d'investissement	€ 118,00	€ 663,75	€ 118,00	€ 663,75	€ 118,00	€ 663,75	€ 118,00	€ 663,75
En € (cumulé)	€ 194,50	€ 1.013,06	€ 179,80	€ 930,38	€ 150,40	€ 765,00	€ 150,40	€ 765,00
En % (annualisé)	0,97%	0,90%	0,90%	0,83%	0,75%	0,68%	0,75%	0,68%

En faveur de Pire AM								
Frais de transactions	€ -	€ -	€ 168,00	€ 376,00	€ 210,00	€ 470,00	€ 189,00	€ 423,00
Rémunération de service	€ 250,00	€ 1.406,25	€ 180,00	€ 1.012,50	€ -	€ -	€ -	€ -
Droits de garde	€ -	€ -	€ -	€ -	€ 40,00	€ 225,00	€ 40,00	€ 225,00
Revenus sur les produits d'investissement (Trailer Fees)	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
En € (cumulé)	€ 250,00	€ 1.406,25	€ 348,00	€ 1.388,50	€ 250,00	€ 695,00	€ 229,00	€ 648,00
En % (annualisé)	1,25%	1,25%	1,74%	1,23%	1,25%	0,62%	1,15%	0,58%

Coût total tvac								
En € (cumulé)	€ 444,50	€ 2.419,31	€ 527,80	€ 2.318,88	€ 400,40	€ 1.460,00	€ 379,40	€ 1.413,00
En % (annualisé)	2,22%	2,15%	2,64%	2,06%	2,00%	1,30%	1,90%	1,26%

Obligation négociée sur le marché secondaire de maturité résiduelle de 5 années

	PAM EXCLUSIVE		CSNI		CPNI		RTO	
	An 1	5 ans	An 1	5 ans	An 1	5 ans	An 1	5 ans
En faveur de Tiers								
TVA	€ 52,50	€ 262,50	€ 37,80	€ 189,00	€ 6,30	€ 31,50	€ 6,30	€ 31,50
Taxe sur opérations de bourse	€ 24,00	€ 24,00	€ 24,00	€ 24,00	€ 24,00	€ 24,00	€ 24,00	€ 24,00
Commissions sur les produits d'investissement	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
En € (cumulé)	€ 76,50	€ 286,50	€ 61,80	€ 213,00	€ 30,30	€ 55,50	€ 30,30	€ 55,50
En % (annualisé)	0,38%	0,25%	0,31%	0,19%	0,15%	0,05%	0,15%	0,05%
En faveur de Pire AM								
Frais de transactions	€ -	€ -	€ 168,00	€ 168,00	€ 210,00	€ 300,00	€ 189,00	€ 270,00
Rémunération de service	€ 250,00	€ 1.250,00	€ 180,00	€ 900,00	€ -	€ -	€ -	€ -
Droits de garde	€ -	€ -	€ -	€ -	€ 30,00	€ 150,00	€ 30,00	€ 150,00
Revenus sur les produits d'investissement (Trailer Fees)	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
En € (cumulé)	€ 250,00	€ 1.250,00	€ 348,00	€ 1.068,00	€ 240,00	€ 450,00	€ 219,00	€ 420,00
En % (annualisé)	1,25%	1,11%	1,74%	0,95%	1,20%	0,40%	1,10%	0,37%
Coût total tvac								
En € (cumulé)	€ 326,50	€ 1.536,50	€ 409,80	€ 1.281,00	€ 270,30	€ 505,50	€ 249,30	€ 475,50

SICAV Placeuro Euro Corporate Bonds - Dis (TER 1,88%)

	PAM COLLECTIVE		CSNI		CPNI		RTO	
	An 1	5 ans						
En faveur de Tiers								
TVA	€ 42,00	€ 210,00	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
Taxe sur opérations de bourse	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
Commissions sur les produits d'investissement	€ 136,00	€ 680,00	€ 136,00	€ 680,00	€ 136,00	€ 680,00	€ 136,00	€ 680,00
En € (cumulé)	€ 178,00	€ 890,00	€ 136,00	€ 680,00	€ 136,00	€ 680,00	€ 136,00	€ 680,00
En % (annualisé)	0,89%	0,79%	0,68%	0,60%	0,68%	0,60%	0,68%	0,60%
En faveur de Pire AM								
Frais de transactions	€ -	€ -	€ 192,00	€ 384,00	€ 240,00	€ 480,00	€ 216,00	€ 432,00
Rémunération de service	€ 200,00	€ 1.000,00	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
Droits de garde	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
Revenus sur les produits d'investissement (proper/trailer fees)	€ -	€ -	€ 240,00	€ 1.200,00	€ 240,00	€ 1.200,00	€ 240,00	€ 1.200,00
En € (cumulé)	€ 200,00	€ 1.000,00	€ 432,00	€ 1.584,00	€ 480,00	€ 1.680,00	€ 456,00	€ 1.632,00
En % (annualisé)	1,00%	0,89%	2,16%	1,41%	2,40%	1,49%	2,28%	1,45%
Coût total tvac								
En € (cumulé)	€ 378,00	€ 1.890,00	€ 568,00	€ 2.264,00	€ 616,00	€ 2.360,00	€ 592,00	€ 2.312,00
En % (annualisé)	1,89%	1,68%	2,84%	2,01%	3,08%	2,10%	2,96%	2,06%

ANNEXE (actualisée en novembre 2021)

Rémunération de Pire AM pour la gestion ou la distribution d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) :

SICAV - Compartiment	Code ISIN	Management Fee de l'OPCVM	Proper Fee pour Pire AM	Trailer Fee pour Pire AM
Placeuro Bond Euro C - Cap	LU0112381909	1,50%		0,90%
Placeuro Bond Euro D - Dis	LU1541563307	1,50%		0,90%
Placeuro Euro Corporate Bonds C - Cap	LU1541563729	1,15%	0,50%	0,50%
Placeuro Euro Corporate Bonds D - Dis	LU0138070783	1,15%	0,50%	0,50%
Placeuro Euro Corporate Bonds I - Cap	LU2346908416	0,65%	0,50%	
Placeuro Euro Corporate Bonds I - Dis	LU2346908333	0,65%	0,50%	
Placeuro World Equities C - Cap	LU0118831253	1,80%	0,80%	0,80%
Placeuro World Equities D - Dis	LU1541563562	1,80%	0,80%	0,80%
Placeuro World Equities I - Cap	LU2346908507	1,00%	0,80%	
Placeuro World Equities I - Dis	LU2346908689	1,00%	0,80%	
DPAM Bonds L Corporate High Yield EUR 2023 - A - Dis	LU1619836247	0,20%		0,00%
DPAM Bonds L Corporate High Yield EUR 2023 - B - Cap	LU1619836320	0,20%		0,00%
DPAM Horizon B Balanced Strategy - B - Cap	BE6227494943	1,12%		0,56%
DPAM Invest B Equities Euroland - A - Dis	BE0058181786	1,50%		0,75%
DPAM Invest B Equities NewGems Sustainable - A - Dis	BE0946563377	1,50%		0,75%
DPAM Invest B Equities World Sustainable - A - Dis	BE0058651630	1,50%		0,75%
DPAM Invest B Equities World Sustainable - B - Cap	BE0058652646	1,50%		0,75%
DPAM L Bonds EUR High Yield Short Term - A - Dis	LU0517221833	0,60%		0,30%
DPAM L Bonds Emerging Markets Sustainable - A - Dis	LU0907927171	0,80%		0,40%
DPAM L Bonds Emerging Markets Sustainable - B USD - Cap	LU1200235353	0,80%		0,40%

Le « Management Fee » équivaut à la rémunération qui couvre généralement la gestion journalière, la gestion intellectuelle du portefeuille, la distribution et le contrôle des fonctions déléguées de l'OPCVM.

Le « Proper Fee » est inclus dans le « Management Fee » et équivaut à la rémunération qui couvre uniquement la gestion intellectuelle du portefeuille de l'OPCVM.

Le « Trailer Fee » est inclus dans le « Management Fee » et équivaut à la rémunération qui couvre uniquement la distribution de l'OPCVM.